

## **Réunion du conseil des quartiers du GIRONDAN et du PORT** **Samedi 29 mars 2025 de 10h à 12h**

Personnes présentes :

Elus : Jérôme GRAUSI - ROMANOTTO Nicolas - Gaël RAFFELLI - Corinne GEORGES

Référents du Girondan : GAGNEUX Nadège - Bernard BOUCHET (Rédacteur du Cpte Rdu GIRONDAN).

Absents excusés : Sandrine MARTOS - CRUZ Frédéric

Référents du Port : Monique Ducrot (Rédactrice du Cpte Rdu du PORT) - Brigitte Soussan absente excusée

Présents assistance : 3 personnes du Girondan et 7 du Port (réunion en commun).

Début réunion 10h10, Nicolas fait l'accueil et rappelle les grandes lignes de la Démocratie Participative outil de transmission entre habitants et Mairie. Transmission de propositions, suggestions, remarques, alertes sur tout ce qui concerne la vie autour de soi et de la Commune en général. Présentation de chacun par un tour de table.

### **Quartier du GIRONDAN.**

Bernard propose une liste de questions et remarques à traiter.

#### **Questions quartier Girondan :**

- Sécurisation carrefour de Passieu (DOUZET) ?
- Dents de dragons avant carrefour x rue des Moulins ? Où en est-on ?
- Pbs de stationnement dans zone de retournement au Girondan ?
- Où en est l'aménagement circulaire au centre commercial ?
- Quid des dépôts col des vignes dans ancien terrain Cochet ?
- Une personne présente dans l'assistance lors du dernier CQ avait fait la réflexion suivante. Où en est-on ?

Pollution plastique du Girondan

Un administré du public nous alerte alors sur la pollution importante du Girondan. Près de 2 à 3 tonnes de déchets plastiques sont retenus vers le barrage de castors près du marais. Rien n'est fait et c'est bien dommage de laisser ce cours d'eau se dégrader !

De même, une pollution importante est à constater vers le parking de la pharmacie en raison des poubelles de tri présentes très près du Girondan. Ne serait-il pas possible de les déplacer ?

Gaël répond à chacune. Le budget ayant été voté, des travaux vont pouvoir être réalisés.

- Aire de retournement au centre commercial : les travaux sont prévus en juillet. Il y aura interdiction de stationner avec marquage au sol et pose de potelets pour empêcher le stationnement sur les trottoirs adjacents au

bureau de tabac.

- Le marquage au sol sur la départementale pour protéger la sortie de la rue des Moulins sera réalisé cet été (moins de circulation).
- L'aménagement de la circulation et du stationnement au centre commercial est en suspend pour cause de désaccord sur l'acquisition nécessaire de la parcelle en herbe.
- A ce sujet est évoqué le problème du devenir du bar toujours fermé. Aux dernières nouvelles, une vente aux enchères devrait avoir lieu. La Mairie, compte tenu de propositions inintéressantes jusqu'à présent, compte bien avoir son mot à dire sur l'activité du futur acquéreur.
- Sécurisation du carrefour de Passieu (estimation 1M d'€). Toujours le même problème entre coût et conditions posées par le Département.
- Question posée sur l'aménagement du carrefour Verdolini (traversée voie verte) ? Le Département bloque.
- Pollution plastique sur le Girondan. Corine intervient pour signaler que ce sont des barrages fait par les castors qui retiennent tous ces déchets. Or les castors sont une espèce (très) protégée. Une proposition de pose d'une grille (nettoyable) par les services environnements de la CCBD a été faite. Une visite doit avoir lieu sur place le 12 avril avec la pêche, la chasse et les élus dans le cadre de la GEMAPI pour voir ce qu'il y a lieu de faire.

Les réponses concernant le quartier du Girondan ayant été données, il est demandé s'il n'y en a pas d'autres ?

- Intervention d'une habitante du lotissement du Girondan quant à la protection de sa logette EDF souvent renversée par des véhicules venant chez les urgentistes. Un problème de propriétés (publique et privée) complique la pose d'une protection. Les services municipaux regarderont ce qui peut être fait.
- Il est signalé un dépôt de divers objets hétéroclites sur l'ancien terrain Cochet au Col des Vignes. Après vérification sur place, il s'agit d'un terrain privé servant de stockage pour divers objets hétéroclites...

### Quartier du PORT.

Intervention de Monique DUCROT qui expose sa liste de remarques et questions.

Réalisation effectuée :

- Les 2 pots d'arbustes de couleur rouge ont été installés avenue du Fleuve.

Etat d'avancement des points évoqués lors de précédentes réunions

- Installation du sens interdit chemin du Port après le croisement avec l'avenue du Fleuve en direction de Loyettes : réalisation prévue durant les vacances d'avril.

- Remplacement des rondins en bois au bord du Rhône : le choix s'est porté sur la pose de poteaux en bois verticaux. projet voté. En attente d'une subvention du CNRS espérée autour de 30%.
- Problème d'évacuation des eaux de pluie en bas de l'avenue du Fleuve : travaux effectués. C'est opérationnel.
- Problème d'évacuation des eaux de pluie chemin du Paradis (au niveau du panneau de croisement) : le nécessaire a été fait
- Possibilité d'obtenir des sacs à crottes : si mise à disposition pour le Port, la commune doit en mettre à disposition pour tous les quartiers. La proposition est rejetée.
- Demande de la pose d'un banc sur la petite place rue de l'Ancre : les riverains présents renoncent au projet. En effet, il est constaté que cette place est plus au moins squattée et que des détritits sont laissés sur place. Il est proposé de prévoir une poubelle.
- Quilles en plastique enlevées avenue du Fleuve : la mairie n'a pas retrouvé les embases de positionnement. A suivre...

#### Nouveaux points évoqués

- Visibilité réduite du panneau de priorité à droite dans la descente du chemin du Peillard
- Décrépitude du panneau d'affichage positionné à l'angle du chemin du Peillard et du chemin du Port : réponse, il va être remplacé
- Au sujet de la vitesse chemin du Port : depuis que le radar pédagogique a été enlevé la vitesse n'est plus respectée. Est-il possible d'aménager la rue en mode doux avec une demande de subvention du fait que la via Rhôna passe par le chemin du Port ?

Réponses : 1 - une fois le sens interdit positionné, il y a de fortes probabilités que le flux des véhicules empruntant ce parcours, pour éviter la file d'attente du rond-point de la départementale, se réduise.

2 - Le maire signale qu'il y a eu 1M d'€ d'investissement réalisé au Port. Il convient de hiérarchiser les priorités et que le Port n'en fait pas partie pour l'instant.

- Un riverain informe que certains emplacements pour se garer en haut de l'avenue du Fleuve sont systématiquement occupés par des véhicules qui ne bougent pas. Il est répondu qu'un signallement à la mairie permet d'effectuer un marquage pour vérifier la durée du stationnement "mort" et de pouvoir agir par la suite.

Il est 11h20 et il n'y a plus de remarques et questions, le Maire prend la parole pour donner les informations sur les différents sujets concernant l'ensemble de la Commune.

- Les EPR et leurs conséquences (urbanisme, circulation ...),

- Infos sur ...Le Pont (où ?),
- Le cabinet médical prévu quand ? Aménagement sécurité entrée et sortie Perrier Callet ...
- Jalioparc prévu quand ?

**Les EPR.** La concertation dure jusqu'au 15 mai via la CNDP où l'on peut poser toutes les questions.

- Le Maire compte organiser une réunion d'information début mai.
  - Le planning annoncé est début 2027, fin 2043 ...
  - Environ 8000 salariés en plus sur le territoire. Travailleurs mais aussi familles, enfants pour certains.
  - StR affiche actuellement 3462 habitants, cet apport va faire exploser les chiffres.
  - Les prévisions du PLU lui-même explosent alors que le SCOT n'impose que 360 logements d'ici 2040 !
  - Il y aura donc « ouverture des vannes » avec la construction des EPR et toutes les contraintes d'urbanisme (SCOT) seront mises de côté.
- 
- 81 millions d'euros de fiscalité sont payés par la centrale du Bugey par an, dont 45,7 millions reversés au territoire aindinois (Commune de Saint Vulbas, Département de l'Ain, Com com...) alors que du côté isérois seul Hières sur Amby perçoit 146 00 euros par an. On ne peut pas donner d'un côté et de l'autre RIEN ! Alors que l'augmentation de la population, les structures à créer, les services à donner vont concerner aussi l'Isère. On se servirait de l'Isère pour l'aménagement des EPR et de tous leurs besoins collatéraux sans compensation financière ? Inadmissible et des négociations devront avoir lieu sur ce sujet.
  - Le maire de Loyettes et le président de la communauté de communes de la Plaine de L'Ain n'ont qu'un seul objectif : contourner Loyettes.
  - Pour ce faire, le Maire expose avec plan à l'appui, les 7 projets de franchissement du Rhône par un pont. Une estimation de 10 000 véhicules jour en plus est faite. On récupérerait le trafic et tous ses inconvénients et en contrepartie RIEN ! L'aménagement du carrefour Douzet ne se fera pas pour satisfaire l'Ain.
  - On ne peut pas attendre 2027 pour se positionner sur le choix du lieu du pont. Les emplacements du Pont et de sa déviation seront décidés à l'automne 2025.
  - Il est même prévu, dans les études d'EDF, de faire passer un drain/canal sous le Rhône actuel afin d'aller pomper de l'eau froide côté rive gauche à Vernas. Il y aurait donc côté rive gauche un bâtiment avec notamment une station de pompage.

- Le Maire exprime son exaspération d'être pris pour la dernière « roue du carrosse », car aujourd'hui, rien ne filtre à part 7 scénarii de ponts et 3 déviations. Les travaux pour les EPR 2 vont commencer en 2027 et il faudra absolument que le pont soit opérationnel pour 2033/2035 au moment où le pic de 8000/9000 salariés est attendu sur le chantier. Le maire est plutôt favorable à la proposition de la LYSED par l'intermédiaire de son président, Gérard DEZEMPTÉ et soutenu par le président des Balcons et maire de Leyrieu Jean Yves BRENIER à savoir une déviation qui passerait d'Anthon à Loyettes. Seul problème c'est qu'en l'absence d'étude de flux routiers on n'en connaît pas les impacts et donc quid des camions qui viendraient de Saint Quentin Fallavier ?
- Dans ces perspectives, des aires de parking et de stationnement de camping-car sont recherchées. Le camping de StR serait déjà sollicité et le terrain agricole à gauche en partant vers Pont de Chéruy, juste après la Girine, est envisagé ... Ces stationnements permettront à des familles de s'installer et peut-être apporteront de nouveaux élèves aux écoles.
- Et le tout pour un projet dont le coût définitif de réalisation n'est pas clairement défini.  
Affaire à suivre au plus près et avec grand intérêt.

**Jalioparc.** - L'appel de travaux a été infructueux. Il convient de relancer le marché en espérant un début des travaux en septembre.

#### **Tramway.**

- Il faudrait 51 mn pour aller de la Part Dieu à Crémieu si le scénario sans rupture de charge est retenu et 59 minutes avec rupture de charge.
- Le financement a été trouvé
- Il y aurait une voie verte qui longerait la voie tout le long
- Le lieu du parking de rabattement et la gare de stationnement et entretien sont à trouver sur Crémieu ou Villemoirieu.

#### **Urgentistes.**

- Le PC sera déposé début avril
- Le choix d'une structure bois pour les bâtiments semble avoir été retenu par les urgentistes
- L'aménagement de Perrier-Callet est en cours de discussion avec le Département
- L'ouverture est prévue pour septembre ou octobre
- Un autre médecin urgentiste sera présent, il y aura donc deux fois plus de consultations possibles et il est aussi envisagé qu'un médecin traitant intègre la structure ainsi que d'autres professionnels de santé (cryothérapie, kiné etc ...). Le médecin urgentiste est en train de contractualiser avec un candidat

potentiel.

- Le local laissé (ancienne Poste) pourrait rester en « médical ».

**Autres Infos :**

- Réunion PLU le mercredi 09 avril à 18h en salle de réception.
- La déchetterie de StR doit être mise en conformité sinon fermeture possible ... Une étude par le SYCLUM sur sa restructuration aux normes est en cours et devrait être « l'image » de ce que devrait être une déchetterie à l'avenir ...
- Sur proposition de M. Kjan, conseiller municipal, une réunion avec les nouveaux arrivants sur la Commune est proposée le 28 juin.

**Prochaine réunion de quartier  
Le 27 septembre 2025 - 10h en Mairie**